

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [francis-degrandpre-csssh-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/62db6f7f57713179629fd198)
<https://www.cadre21.org/membres/62db6f7f57713179629fd198>

Date d'obtention : 2024-10-24 14:26:25

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- 1- Parler à l'auteur du signalement et à la jeune victime.
- 2-Évaluer l'incident.
- 3-Vérifier l'information.
- 4-S'assurer que ce n'est pas un acte malveillant. Si tel est le cas , nous devons référer au service de police.
- 5-Parler à l'instigateur dans le cas d'un intention impulsive.
- 6-Démarrer la trousse Sexto.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Il est important de porter attention à toutes les informations mentionnées par la victime. Chaque situation demande une analyse et une intervention adaptée. Par la suite, une fois les informations recueillis nous complétons la grille Sexto ou nous contactons le service de police. De plus, nous ne sommes pas mandataire des policiers.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape la plus délicate s'avère de déterminer le plan d'action afin d'adopter la bonne intervention.